

SA FNP TECHNOLOGIES

930 ROUTE DES DOLINES 06560 VALBONNE

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Sommaire

Rapport sur les comptes annuels Bilan, Compte de résultat, Annexe



SA FNP TECHNOLOGIES

930 ROUTE DES DOLINES 06560 VALBONNE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FNP TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les événements significatifs intervenus sur l'exercice et exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons été dans l'impossibilité d'effectuer nos diligences, relatives au contrôle des informations données dans les documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit légal des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bordeaux, le 14 avril 2023

SARL AUDITORIA
Julien GROSSE
Commissaire aux Comptes

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- √ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- √ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	A 0=1=	Exercice N 31/12/2021 12				Ecart N / N	I-1
	ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)		(a acaume)				
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	564 300 52 147		564 300 52 147	564 300 52 147		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	8 898	8 898				
ACTIF	Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	4 028 000 2 369 103	28 000	4 000 000 2 369 103		4 000 000 2 369 103	
	Total II	7 022 448	36 898	6 985 550	616 447	6 369 103	NS
	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises						
CULAN	Avances et acomptes versés sur commandes						
ACTIF CIRCULANT	Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé	19 846 3 770	4 455	15 391 3 770	1 486 13 684	13 905 9 914-	935. 68 72. 45-
	Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	51 090		51 090	12 062	39 028	323. 57
s de ıtion	Total III	74 705	4 455	70 250	27 232	43 018	157. 97
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 097 153	41 353	7 055 800	643 679	6 412 121	996. 17

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 369 103 5 347

BILAN PASSIF

	D. 4.001F	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N	I-1
	PASSIF		31/12/2020 12	Euros	%
	Capital (Dont versé : 631 631) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	631 631 6 399 491	280 000 472 000	351 631 5 927 491	125. 58 NS
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
CAPITAUX	Report à nouveau	430 165-	429 264-	901-	0. 21-
S ₽	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 281-	901-	28 380-	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 571 677	321 835	6 249 841	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
AL PR	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 426	5 426-	100. 00-
DE	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	268 323 2 285	259 917 52 797	8 406 50 512-	3. 23 95. 67-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	213 515	3 703	209 812	NS
s de tion	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	484 123	321 843	162 280	50. 42
Cor Régu	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 055 800	643 679	6 412 121	996. 17
		//8// 123	321 8/13		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

484 123

321 843

COMPTE DE RESULTAT

	Exer	cice N 31/12/	2021 12	Exercice N-1	xercice N-1 Ecart N / N-	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
()						
Ventes de marchandises	142		142	1 876	1 734-	92. 43-
Production vendue de biens Production vendue de services	62 064	1 494	63 558	73 824	10 266-	13. 91-
Chiffre d'affaires NET	62 206	1 494	63 700	75 700	12 000-	15. 85-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortisse	ements), transfer	ts de charges	1 955		1 955	
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			65 656	75 700	10 044-	13. 27-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				2 118	40-	1. 90-
Variation de stock (marchandises)			1 955		1 955	
Achats de matières premières et autres approvisior Variation de stock (matières premières et autres ap		ts)	52		52	
Autres achats et charges externes *			132 345	56 147	76 198	135. 71
Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements			1 360 12 500	1 181	179 12 500	15. 17
Charges sociales			6 058	2 814	3 244	115. 29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortisse						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciat Sur actif circulant : dotations aux dépréciatio				3 905	3 905-	100. 00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			465	3	462	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			156 813	66 168	90 645	136. 99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			91 157-	9 532	100 689-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en com	mun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs

⁽²⁾ Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N Exercice N-1		Ecart N / N	V-1
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Floudits illianciers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4)	205	774	568-	73, 46-
Différences négatives de change	203	//4	308-	/3. 40-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	205	774	568-	73. 46-
2. Résultat financier (V-VI)	205-	774-	568	73. 46
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	91 362-	8 758	100 120-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	70 571		70 571	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	70 571		70 571	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 490	9 659	1 169-	12. 10-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 490	9 659	1 169-	12. 10-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	62 081	9 659-	71 740	742. 73
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	136 228	75 700	60 528	79. 96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	165 508	76 600	88 908	116. 07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 281-	901-/	28 380-	NS

^{*} Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

[:] Redevance de crédit bail immobilier

⁽³⁾ Dont produits concernant les entreprises liées

⁽⁴⁾ Dont intérêts concernant les entreprises liées

Documents soumis au contrôle du commissaire aux comptes

SA FNP TECHNOLOGIES

930 ROUTE DES DOLINES

06560 VALBONNE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CABINET SUSSAN ET ASSOCIES

18 CHEMIN DE LA BRIQUETERIE

33610 CANEJAN 05.57.26.20.30

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 055 799.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 63 700.16 Euros et dégageant un déficit de 29 280.76- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a reçu un apport de titres au cours de l'exercice pour un montant de 4.000.000 d'euros. Elle a également procédé à une seconde augmentation de capital pour un prix d'émission total de 2.279.123 d'euros dont 127.630,888 d'euros de nominal par compensation de créances.

Des abandons de créance ont été consentis par les fondateurs et comptabilisés en résultat exceptionnel.

Le logiciel de gestion hôtelière inscrit à l'actif est toujours en cours de développement et n'a pas encore été commercialisé. Aucune dépréciation n'a été constatée compte tenu des perspectives de rentabilité attendues.

Concernant la valorisation des titres de participation de la filiale FlipNtech inscrits à l'actif de la société : le prévisionnel d'activité du projet FlipNpik a été revu et corrigé en prenant en compte le décalage de la commercialisation du projet FlipNpik du à l'événement covid-19 et à une réécriture de l'application mobile. Sur la base de ce prévisionnel et de la méthode d'évaluation basée sur les DCF, aucune dépréciation des titres n'est à comptabiliser.

Conséquences de l'événement Covid-19:

L'événement Covid-19 a causé des retard dans le lancement de la commercialisation du logiciel de gestion hôtelière et dans le projet développé par la filiale FlipNtech.

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début		Augmentations	
		d'exercice	e [Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	616	447		
Installations générales agencements aménagements divers		8	898		
	TOTAL	8	898		
Autres participations		28	000		4 089 980
	TOTAL	28	000		4 089 980
TOTA	L GENERAL	653	345		4 089 980

	Dimir	Diminutions		Réévaluation
			en fin	Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			616 447	616 447
Installations générales agencements aménagements divers			8 898	8 898
TOTAL			8 898	8 898
Autres participations			4 117 980	4 117 980
TOTAL			4 117 980	4 117 980
TOTAL GENERAL			4 743 325	4 743 325

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début	Dotations	Diminutions	Montant fin
	d'exercice	de l'exercice	Reprises	d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 898			8 898
TOTAL	8 898			8 898
TOTAL GENERAL	8 898			8 898

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début	Augmentations	Diminutions	Diminutions	Montant fin
	d'exercice	Dotations	Montants	Montants non	d'exercice
			utilisés	utilisés	
Sur titres de participation	28 000				28 000
Sur stocks et en cours	1 955		1 955		
Sur comptes clients	4 455				4 455
TOTAL	34 410		1 955		32 455
TOTAL GENERAL	34 410		1 955		32 455
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			1 955		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations		2 369 10	3 2 369 103	
Clients douteux ou litigieux		5 34	7 0	5 347
Autres créances clients		14 50	0 14 500	
Personnel et comptes rattachés		2.5	7 257	
Taxe sur la valeur ajoutée		1 59	2 1 592	
Débiteurs divers		1 92	0 1 920	
	TOTAL	2 392 71	9 2 387 372	5 347

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		268 323	268 323		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 512	1 512		
Taxe sur la valeur ajoutée		434	434		
Autres impôts taxes et assimilés		339	339		
Autres dettes		213 515	213 515		
Т	OTAL	484 123	484 123		

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs	Nombre de titres				
	nominales en euros	Au début	Créés	Remboursés	En fin	
Actions Ordinaires	0. 0140	20 000 000			20 000 000	
Actions à BSA	0. 0140		25 116 488		25 116 488	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche	Recherche	Dévelop-	Total
	fondamentale	appliquée	pement	
Dépenses de recherche et de développement				
sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			564 300	564 300
Total 1			564 300	564 300
Total général				564 300

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

	Montant des éléments				Montant
Nature	Achetés	Réévalués	Reçus en	Global	de la
			apport		dépréciation
Fonds commercial MULTIMICRO			52 147	52 147	
Total			52 147	52 147	

Le fonds commercial est celui reçu de la société MULTIMICRO à la constitution.

Il comprend notamment la clientèle, le droit au bail de l'activité d'origine de MULTIMICRO.

Il ne fait pas l'objet d'un amortissement, et à la date d'arrêté des comptes, aucun indice de perte de valeur n'a été dégagé, ce qui explique qu'aucune dépréciation n'ait été comptabilisée.

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Aucune dépréciation n'est requise sur ces stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 140		
Total	37 140		

Charges et produits constatés d'avance

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel
	salarié
Cadres	1
Total	1

Documents soumis au contrôle du commissaire aux comptes

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	280 000 20 000 000	280 000 20 000 000	280 000 20 000 000	280 000 20 000 000	631 631 45 116 488
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	228 034 388 562-	176 207 2 679 1 476-	110 119 9 723- 39 226-	75 700 3 004 901-	63 700 31 236- 29 281-
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	226 869 82 464	62 368 25 938	2 012	2 814	1 12 500 6 058

SA FNP TECHNOLOGIES 06560 VALBONNE